

Les prochaines permanences Consulaires :

- Liège (Maison de la France – 17-19 rue Haute Sauvenière)
08.12.15
- Charleroi (Hôtel de Ville – Place Charles II)
10.12.15

Les dates mentionnées en rouge correspondent à des permanences ayant la possibilité d'effectuer des demandes de passeport.



Liège :

Consul honoraire : Monsieur Michel CLOES
Rue Haute-Sauvenière, 19 - 4000 LIEGE
GSM : 0468 38 72 22
adresse e-mail : michel.cloes@ccn-world.com

Charleroi :

Consul honoraire : Madame Jocelyne VANDERLINDEN
GSM : 0496 55 45 76
adresse e-mail : vanderlinden@dupuis.com

Mons :

Consul honoraire : Madame Christine GYSELINGS
GSM : 0478 90 86 35
adresse e-mail : christine.gyselings@hotmail.com

Plus de renseignements :

Par mail : info@afbliege.be ou martinedesirant@hotmail.com
www.afbliege.be et notre page facebook
www.facebook.com/martine.desirant

Rédaction et mise en page : Martine Désirant
martinedesirant@hotmail.com – info@afbliege.be



Association Française de Bienfaisance de Liège Asbl La Revue n° 31 Novembre – Décembre 2015

Le mot de la Présidente



La France est meurtrie et nos cœurs sont brisés. Dans la douleur, des moments d'intenses émotions nous ont rassemblés pour rendre hommages aux victimes. Le Conseil d'Administration s'est associé à la manifestation qui s'est tenue mardi 17 novembre devant l'Hôtel de Ville de Liège. Un grand élan de solidarité nous a réunis. A nous de le renforcer en faisant chaque jour un petit pas vers les autres..

Compte-tenu de la triste actualité, j'ai hésité à aborder dans cet éditorial, les problèmes de trésorerie maintes fois évoqués mais non résolus. Mais y-aura-t-il un bon moment ?

Diverses pistes ont été émises : égoïsme, crise, désintérêt ?

Au cours de notre Assemblée Générale, qui s'est tenue le 02 septembre dans les magnifiques salons de l'Hôtel de Ville de Liège, j'ai eu l'occasion de rappeler combien il était important que vous nous aidiez. Hélas, au fil des années nous constatons une baisse régulière de nos cotisations, bien que le montant sollicité soit maintenu depuis une décennie, à 15,00 euros l'an soit : 1,25 € par mois !

Si, nous avons un retentissement télévisuel comme les grandes causes nationales, nous rassemblerions avec facilité, autour de nous, les français et les amis des français sensibles à nos actions.

Voici des chiffres révélateurs : environ 70.000 français dans les Provinces de Liège et de Hainaut et seulement l'enregistrement de 80 cotisants. Ce dernier chiffre évoque à lui seul les difficultés financières récurrentes de notre petite structure.

Nous sommes pourtant résolument tournés vers les moyens modernes de communication (site internet, page facebook et publications) pour tenter de recueillir quelques cotisations en sensibilisant tout à chacun à notre cause. La perte d'emploi, les séparations, les violences, les ruptures avec

les parents, etc... favorisent les situations de précarité. Il y a aussi, les espoirs anéantis des candidats à l'expatriation, par les épreuves administratives insurmontables pour de jeunes pensant trouver en Belgique du travail.

Notre équipe est composée uniquement de véritables bénévoles : pas de salaire, pas d'avantage.

Alors, me direz-vous pourquoi autant de dévouement ? Parce que nous sommes une équipe soudée. Nos rapports sont amicaux et francs.

Notre tâche s'inscrit dans le désir que nous avons les uns et les autres de donner le meilleur de nous-mêmes pour accomplir le but unique de notre asbl depuis 141 ans : l'aide à nos compatriotes en difficulté.

Malgré notre bonne volonté, nous avons été amenés au cours des mois écoulés à refuser des dossiers qui auraient habituellement donné lieu à quelques subsides.

Nous publions tous les ans dans notre bulletin annuel les détails de notre bilan. Vous le trouverez sur notre site. Sur simple demande, nous vous le ferons parvenir par courrier ou par mail.

Aujourd'hui, je vous le demande instamment, lorsque vous serez prêts à participer à une action nationale, pensez un peu à nous.

Merci d'avance pour votre générosité.

Compte n° BE58 0015 8856 7279

C'EST PEU POUR VOUS, MAIS C'EST ENORME POUR EUX.

Au 31 décembre 2014, 117 782 Français étaient enregistrés auprès du consulat général de France à Bruxelles, au registre mondial des Français établis hors de France. Les ressortissants français en Belgique constituent l'une des plus importantes communautés françaises dans le monde : on l'évalue en effet à quelque 250 000 personnes, résidant majoritairement dans la circonscription consulaire de Bruxelles ; près de 80% exercent leur activité dans le secteur tertiaire. La communauté française occupe le second rang des communautés étrangères en Belgique derrière les Italiens.

Les échanges commerciaux franco-belges sont très importants et l'on estime à

plus de 1500 le nombre des implantations françaises en Belgique (dont près de la moitié à Bruxelles) employant environ 200 000 personnes. Les grands groupes français occupent des places de premier plan en Belgique dans d'importants secteurs tels que l'énergie (Total et Suez en particulier), les industries d'équipement électro-mécaniques (Alcatel, Alstom, Snecma), les télécommunications mobiles (Orange), la distribution (Carrefour, Fnac), les banques (BNP Paribas Fortis, Axa, ...)

Source : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-expatriation/dossiers-pays-de-l-expatriation/belgique-22790/>



COP21

Qu'est-ce qu'une COP ?

La Conférence des Parties (COP) instituée lors de l'adoption de la Convention Cadre

des Nations Unies sur les changements climatiques en 1992 est l'organe suprême de la Convention et réunit toutes les parties à la Convention soit les 195 pays qui l'ont ratifiée et l'Union européenne.

Chaque année, la Conférence se déroule par rotation dans un des pays des cinq groupes régionaux de l'Organisation des Nations Unies pour faire le point sur l'application de la Convention, adopter des décisions qui définissent davantage les règles fixées et négocier de nouveaux engagements. Elle est couplée depuis 2005, date d'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, à la conférence annuelle des Parties au Protocole de Kyoto, dite CMP.

Le choix du pays hôte se fait en interne au groupe. En 2015, la présidence de la Conférence sur le climat revient à la France qui s'est portée candidate pour la zone de l'Europe de l'Ouest.

Qui participe aux COP ?

Ce sont les représentants de chaque pays signataire de la CCNUCC de 1992 qui participent aux COP, c'est-à-dire 195 États et l'Union européenne, qui est elle-même partie en plus des 28 États membres. La CCNUCC est ainsi une convention universelle. Des représentants de l'ensemble des acteurs non-étatiques de la société (organisations gouvernementales et non gouvernementales, collectivités territoriales, syndicats, entreprises, scientifiques, jeunes) participent également à ces conférences.

Source : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/climat/les-negociations-internationales-en-matiere-de-dereglement-climatique/>